

Le 22 janvier, 150 agents de la DDFiP 40 ont débrayé en **notifiant** à l'administration leur colère face aux suppressions d'emplois,

Le 9 avril, les agents de tous services étaient en grève à 40 % contre la politique d'austérité budgétaire et salariale,

Le 19 mai, des dizaines d'agents ont débrayé et **mis en demeure** la direction de payer son dû « emplois - rémunération ».



Le 26 mai, le directeur a reçu une délégation de Solidaires Finances Publiques 40 qui a exigé une réponse écrite du DG aux revendications des agents :

- ➔ 30 affectations d'agents dans les Landes,
- ➔ Intégration de la prime de 150 € dans l'Indemnité Mensuelle de Technicité.

Lors de la CAPL du 22 septembre, l'administration a confirmé de nouvelles suppressions d'emplois pour 2016... sans s'en émouvoir particulièrement et en considérant que les agents et les services s'adapteront bien...

Alors, face à ces très mauvaises réponses locales, Solidaires Finances Publiques adresse ce jour à la Direction Générale un :

Avis à Tiers Détenteur pour 30 emplois et la prime de 150 € !

Bénéficiaires :

Tous les agents des Landes, tous services et postes

Débiteur :

Didier Ravon, château de Dulamon, 40 000 Mont de Marsan

Destinataire tiers détenteur :

Bruno Parent, Direction Générale des Finances Publiques, 139 avenue de Bercy, 75012 Paris

Solidaires Finances Publiques 40 constate que les mobilisations persistantes des agents peuvent déboucher sur du concret.

Premier exemple : La prime de 150 euros qui devait être supprimée à tous pour n'être attribuée qu'à quelques agents ayant subi une « forte restructuration » de leur service, a finalement été transformée en prime pour tous de 100 € brut. Si on se bouge encore, on peut récupérer la totalité de ce qu'ils veulent nous voler, c'est-à-dire 150 €.

Deuxième exemple : Les CAP Nationales d'affectation ont finalement décidé de muter des agents supplémentaires dans notre département, même si cela reste insuffisant. Si on accroît la pression cet automne, on peut espérer voir arriver des collègues l'an prochain pour combler les postes vacants, remplacer les temps partiels, les absences diverses (maladie, syndicats, mutuelles, formation...) et pour prendre librement ses congés.

Solidaires Finances Publiques 40 invite les agents à se réunir en HMI les 5 et 6 octobre afin de décider ensemble des poursuites et des actions à mettre en œuvre.

Le 28 septembre 2015